



Mon ex conjoint co emprunteur refuse de payer

Par **lilousea1984**, le **15/02/2013** à **14:54**

Bonjour a tous.

Jai besoin daide, nayant pas les moyens de consulter un avocat en cabinet.

Il ya 3 ans avec mon ex conjoint jai voulu acheter une voiture en leasing seul. Mais mes revenus etant faible cela avait etait refuse par toyota.

Mon ex a insiste pour se mettre co emprunteur du vehicule ,et quen cas de soucis il maiderait... Vu quil a signe lemprunt avec moi de pres de 13000 euros.

Je payais par mois 380 euros de leasing.

Fin 2011 alors que nous etions pacse depuis 5 mois il ma quitte, me mettant a la porte de NOTRE appart en location. Bref, je me suis retrouvee rapidement en grande difficultee financieres et a partir de fevrier 2012 jai commencee a cumulee 2 mois de retard de leasing.

Toyota me menacant de recouvrement ,na jamais envoye de courrier a mon ex ,co emprunteur. Est ce normal?

De ce fait jai demande de laide comme jai pus a mon ex conjoint pour men sortir et surtout car il etait co emprunteur.

Mais celui ci ma refusee toute aide

Au total javais 3 mois de loyer impayees en leasing et aucun rappel de toyota envoye a mon ex.

Pour men sortir jai negocie avec toyota la vente de mon vehicule.

Jai pus la vendre 7500 alors quelle en valait 10500.

Le contrat resilie, il reste quand meme 3000 euros a devoir a toyot

Un echeancier ma ete envoye fin 2012.

Toyota ma explique que si je ne payais pas je risquais le tribunal et que mon ex etait toujours co emprunteur malgres la vente!

Jai informee recemment mon ex que je ne pouvais payer seul les 3000 restant et cela malgres lecheancier.

si il mavait aide a temps jamais je naurai vendu la voiture.

Il na jamais rien paye et en plus il etait meme co conducteur. Sur lassurance.

A ce jour jai du faire un dossier banque de france car jai dautres credits.jattends la reponse. Ca fait 4 jours.

Je voudrais que mon ex.paye une partie mais comment agir? Quels sont mes droits comment faire? Sachant que je vais devenir banque de france??

Merci a vous cest tres urgent.

Par **amajuris**, le **15/02/2013** à **17:54**

bjr,

si votre dossier de surendettement aboutit, toyota va se retourner contre l'autre co-emprunteur pour se faire payer.

un créancier en présence de 2 co-emprunteurs peut solliciter le débiteur de son choix.

toyota a préféré vous solliciter sans doute parce que le véhicule était à votre nom.

en résumé je dirais que ce n'est pas le problème de toyota mais c'est un problème entre vous et votre ex mari (conjoint = époux).

cdt